



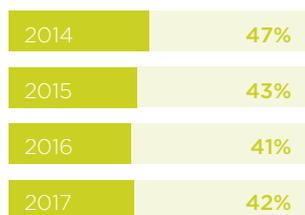
Date d'adhésion : mai 2013
Population : 76,20 millions

République Démocratique du Congo



*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

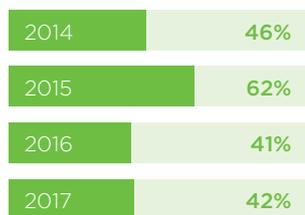
Transformations institutionnelles en 2016-2017



Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Le comité national multisectoriel de nutrition mis en place en décembre 2015 n'est toujours pas opérationnel mais la plateforme technique du programme national de nutrition qui est chapeauté par le Ministère de la santé s'est réunie huit fois au cours de 2016-17, malgré l'absence de budget spécifique. Cette dernière rassemble tous les membres des divers « clusters » nutrition et sécurité alimentaire et les acteurs du développement, ainsi que les ministères sensibles à la nutrition, les partenaires techniques et financiers et les agences des Nations unies, qui partagent informations et données sur les si-

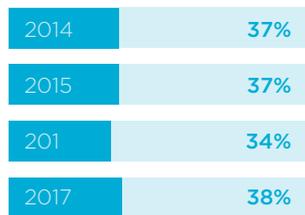
tuations d'urgence et sur leurs activités de terrain. Quatre ministères recensent actuellement leurs points focaux pour la nutrition, ce qui portera à dix le nombre de ministères sectoriels dotés d'une personne ressource pour la nutrition. Organiser pour eux une session de formation sur la coordination multisectorielle s'avère nécessaire. Cinq réseaux sont formalisés, dont celui des scientifiques, et le changement du comité directeur du réseau de la société civile est en cours afin de le redynamiser. Enfin, certaines activités de la feuille de route 2017 ont été intégrées au Plan national de développement sanitaire.



Garantir un cadre politique et juridique cohérent

Une analyse multisectorielle des politiques et réglementations a été faite par la Banque mondiale lors de l'élaboration du plan national stratégique multisectoriel de nutrition (2015) et les documents stratégiques de la santé et de l'agriculture sont en cours de révision afin de les rendre plus sensibles à la nutrition, comme c'est le cas avec la politique nationale de sécurité alimentaire et

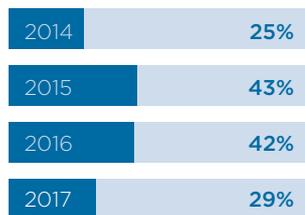
nutritionnelle. La révision des législations relatives au Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, à la fortification alimentaire et aux congés maternité est également jugée nécessaire. Il est reconnu que les progrès pour l'établissement d'un cadre politique et juridique cohérent ont été insuffisants, du fait de la situation politique du pays.



Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

Après l'élaboration du Plan national stratégique multisectoriel de nutrition (PNSMN) et de son plan opérationnel, qui incluent un cadre commun de résultats, les acteurs se réfèrent à ces documents pour identifier la plupart des activités à insérer dans leurs plans de travail annuels. Si l'analyse des programmes étatiques est en cours afin de les rendre sensibles à la nutrition, la mise en

œuvre du PNSMN et de son plan d'action n'ont pas commencé au niveau du gouvernement, faute de ressources allouées. Seules certaines activités sont ainsi mises en œuvre par les partenaires techniques et financiers avec leurs propres financements. Par ailleurs, la version préliminaire de la cartographie des acteurs de la nutrition et la sécurité alimentaire doit être finalisée.



Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

Les estimations chiffrées des activités du Plan national stratégique multisectoriel de nutrition, réalisées par la Banque mondiale et l'UNICEF, sont disponibles dans le plan d'action mais aucune allocation budgétaire du gouvernement n'a été prévue pour procéder à leurs mises en œuvre. Les besoins en financement sont donc connus et une

table ronde de haut niveau avec les bailleurs avait été envisagée puis abandonnée, en l'absence de fonds disponibles. L'allocation budgétaire attribuée au Mouvement SUN-RDC depuis 2015 n'a pas été approvisionnée et il n'existe pas encore de stratégie de mobilisation des ressources à long terme.



PRIORITÉS 2017-2018

- Finaliser le cadre commun des résultats ;
- Mobiliser des fonds pour le financement du plan d'action du PNSMN ;
- Développer des stratégies multisectorielles de plaidoyer et de communication pour la nutrition ;
- Mobiliser des parlementaires pour le plaidoyer budgétaire et la sensibilisation du public.